

1. Intitulé		
Intitulé de l'unité d'enseignement	Improvisation (pour les organistes)	
Code		
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale instrument - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale musique et musicologie -	
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui	
Site	Genève	
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1	Si cours semestriel : S3
2. Organisation		
Organisation temporelle	Cours régulier annuel Cours régulier semestriel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	30	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre		
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours individuel	
Langue(s) d'enseignement	Français	
3. Prérequis		
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis	
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Acquérir une connaissance approfondie des techniques d'improvisation à l'orgue, en respectant les styles, les règles et l'esthétique de la musique pour clavier de différentes périodes historiques. ○ Développer la capacité à improviser de manière autonome dans des formes classiques et liturgiques, en intégrant les structures et conventions stylistiques appropriées. ○ Développer la compétence à lier la pensée musicale et le jeu instrumental en temps réel, en se situant dans la structure mélodique, tonale, harmonique et contrapuntique de la pièce. ○ Analyser et étudier des formes musicales telles que la variation sur un choral ou autre, et pour les étudiant-e-s avancé-e-s, des formes plus complexes, afin de les utiliser comme modèles pour l'improvisation. 		

- Acquérir la capacité à développer des improvisations contrapuntiques, en intégrant des techniques avancées de contrepoint dans le jeu organistique.

5. Contenu et forme de l'enseignement

- Travail pratique d'harmonie et de contrepoint autour de chorals.
- Travail autour de formes libres dans différents langages.
- Organisation de la registration en temps réel.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe
 Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative
 Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s	
Alessio CORTI, Vincent THÉVENAZ	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM